



Rejoignez notre équipe !

La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche d'un candidat* pour occuper la fonction de

JOURNALIER DES TRAVAUX PUBLICS

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le journalier accomplit toutes tâches manuelles simples et usuelles liées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, des installations sanitaires et pluviales, des espaces verts, des immeubles municipaux, des parcs et équipements de terrain de jeux.

TACHES

- Effectuer des travaux d'entretien, de réparation des bâtiments, parcs et espaces verts ;
- Effectuer les tâches régulières et ponctuelles reliées aux activités d'entretien estivale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- Effectuer des travaux reliés à l'entretien du réseau routier : La coupe de gazon, l'enlèvement de rebuts,
- Utiliser des outils manuels et portatifs tels que tondeuse à gazon, scie mécanique, taille-haie, pelle, balai-brosse, râteau et autres outils similaires ;
- Accomplir toute autre tâche de même nature ou d'ordre général demandée par son supérieur.

EXIGENCES

- Permis de conduire de classe 5 ;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et de sens des responsabilités ;
- Bonne forme physique
- Maintenir de bonnes relations et des communications respectueuses et courtoises au sein de l'équipe de travail, de l'ensemble du personnel et avec les citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier, temps plein ;
- 40 hrs/semaine ;
- Entrée en fonction : ***dès que possible*** ;
- REER et assurances collectives ;
- Salaire : Entre 17.77 et 22.20\$/h (selon qualifications et expérience).

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature au plus tard le 13 mai 2022 par courriel à reception@isle-verte.ca

Ou par la poste à l'adresse suivante :
Comité de sélection au poste de journalier
Municipalité de L'Isle-Verte
141 rue Saint-Jean-Baptiste (Québec) G0L 1K0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés.

*Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

